

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association Vetos-Entraide du 13 décembre 2017 à Paris

Ouverture de l'AG à 20h11

Présents : Jean Pierre CHEMLA, Fabienne DE ZUTTER, Vincent DATTEE, Edith BEAUMONT GRAFF, Nicolas MASSAL, Hadrien JACQUET, Pierre SCANDOLA, Dominique LACHAPELE, Artagnan ZILBER, Claire ALLGEYER, Hélène CHAMOUX ; Anne DOSOGNE, Emile PEREZ, Joëlle THIESSET, Jacques LIMBORG, Marion BOUKOZBA

Lecture du rapport moral par le président.

L'essentiel de la discussion porte sur le « passage de flambeau », la difficulté de ne pas s'essouffler et de renouveler les bénévoles ; acquérir un mode de fonctionnement efficace où le bureau assume ses responsabilités.

Vincent Dattée suggère de rapprocher le siège de l'association d'une Maison Des Associations pour avoir un soutien administratif.

Il faut essayer de trouver des personnes qui peuvent aider sur certains points et définir des engagements à durée déterminée. Définir une tâche précise et faire appel pour de l'aide sur cette tâche précise.

JP Chemla demande s'il y a un inventaire des tâches à réaliser et si quelqu'un est prêt à prendre la relève. Pour chaque fonction au sein du bureau, il convient de faire une fiche de poste, définir les missions etc ... pour trouver qui peut réaliser les missions en question.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

Lecture du rapport financier par la trésorière.

Discussion sur le changement de banque et les échanges totalement improductifs avec la BNP. Souhait de trouver une banque avec une communication efficace et rapide par mail et essayer de prévoir la mise en place de prélèvements automatiques → la difficulté est de trouver quelqu'un qui pourrait s'en occuper.

Vote du bilan financier : adopté à l'unanimité

Lecture du bilan d'Ecouter : Forte augmentation des problèmes relationnels au travail avec des comportements vraiment abusifs de la part de certains associés et employeurs.

Comment utiliser nos fonds à bon escient ?

- Une suggestion est de payer un(e) assistante sociale. Vétos-Entraide promeut une autonomie de la personne : hors de question de faire une aide paternaliste. D'autres associations le font. VE doit permettre à la personne de se développer et de trouver ses propres ressources et de résoudre son propre problème. Cela n'empêche pas qu'il y ait des réseaux de compétences et que la personne puisse demander une aide d'un assistant social si elle le souhaite. = rémunération par l'association d'un professionnel.

Le président fait remarquer que cela implique une déclaration d'emploi, des charges sociales etc ... Réflexion à creuser.

- Autre utilité des fonds : la promotion de l'association.

Teknikaid : la question est posée d'un bilan au moment de l'AG pour qu'on connaisse le travail accompli. Il serait utile de redéfinir les missions et redemander les engagements de chacun des participants du groupe afin de savoir s'ils peuvent s'engager ou pas ... besoin de remotiver et renforcer l'équipe. Toutefois, l'aide technique n'est plus d'intérêt général donc pose problème avec notre rôle d'association d'intérêt général au niveau de l'administration fiscale. Ça doit donc rester accessoire. Un rapport lors de l'AG peut montrer que l'intervention du groupe est rare dans l'année et uniquement pour des personnes vraiment dans le dénuement.

Discussion sur un livre blanc « bis » : en de multiples endroits, et tout particulièrement en Dordogne à l'initiative de Carine Fondu, il y a des réflexions sur la désertification rurale. Il faut échanger, faire remonter les choses etc ... Nous souhaitons montrer que VE se préoccupe de ce sujet et faire des choses publiables dans la presse.

Discussion sur le site internet

Suite à audit fait par 3 personnes volontaires :

déficit technique (on n'a pas vérifié depuis trop longtemps que les liens sont fonctionnels) et articles qui peuvent être obsolètes et qui doivent être retirés. Ce sont les deux priorités pour que le site soit correct.

Quelle est l'utilité du site ? C'est une vitrine et une banque d'information.

Objectif : créer une vitrine plus performante, plus claire, qui permette d'aller à l'essentiel et permette une gestion plus facile de l'outil par la suite.

Lettre de notre webmaster : il ne se sent pas reconnu à sa juste valeur . Il faut reconnaître le passé et ce qu'il a fait. Par ailleurs, il existe une difficulté de communication avec le bureau et une difficulté pour le bureau qui est souverain de trouver un moyen de communication.

Ce soir on officialise la création d'un groupe de réflexion sur le remaniement du site internet : mise en place du groupe (Edith Beaumont, Jacques Limborg, Jacques Carreau, Patrick Durand, Lionel Coupey et Nicolas Massal), définition des tâches. C'est acté et voté à l'unanimité.

Toute nouvelle modification du site et toute publication doivent être annoncées sur la liste.

Election des membres du CA et renouvellement des membres en fin de mandat :

Ré-élection de Dominique Lachapèle votée à l'unanimité ainsi que de Jacques Carreau

Clôture à 23h20